



S'inscrire à la newsletter

ZOOM



Avec son centre périscolaire, le Chog a retiré une épine du pied de bien des agents



Inauguré juste avant les fêtes, le nouveau centre périscolaire accueille déjà plus de 70 enfants de 3 à 12 ans, de 12h30 à 20h, avec service de ramassage scolaire. Un service essentiel pour les agents, qui rencontraient auparavant de sérieux problèmes de garde d'enfants, et devaient récupérer ceux-ci à l'école à midi puis les faire garder. Un frein à l'attractivité qui vient donc de se lever, pour le plus grand bonheur des petits et des grands.



Depuis la rentrée de septembre, la petite Lahyna, 5 ans, ne va plus chez sa nounou après l'école. Quand elle sort de l'école La Persévérance, à Saint-Laurent du Maroni, le bus la conduit directement au centre hospitalier de l'ouest guyanais Franck Joly (Chog) dans le nouveau centre périscolaire « Ti Moun Nou Koté ». Sa mère et son beau-père, agent au Chog, ont opté pour cette solution comme les parents d'un peu plus de 70 autres enfants, et bientôt près d'une centaine. Pour la plupart ce sont des enfants du personnel, mais le centre accueille aussi des enfants extérieurs. Le tarif est lié au quotient familial et dégressif pour les fratries, et les enfants sont gardés soit au mois soit de façon ponctuelle selon les besoins des parents.

« Nous avons reçu des mails sur nos boîtes professionnelles nous annonçant l'ouverture de ce centre », se rappelle son beau-père, David Pulchérie, technicien dans le froid au Chog. Lui et sa compagne n'ont pas hésité à choisir cette option. Les raisons ? « Les horaires d'accueil des enfants, le fait que les repas sont assurés, que l'on peut récupérer les enfants assez tard », liste-t-il. Un bus affrété par l'hôpital la récupère devant son école tous les jours, sauf le mercredi où cet établissement privé n'a pas les mêmes horaires que les écoles publiques. C'est désormais le seul jour où les parents doivent s'organiser pour récupérer Lahyna. « Avec la nounou, il fallait courir, amener à manger, la récupérer à 16 heures. Le centre périscolaire est plus cher mais les agents s'en occupent davantage, lui font à manger et nous permettent de la récupérer plus tard. »

David Pulchérie la récupère après le travail, généralement vers 17 heures ou 18 heures, quelques fois plus tard : le centre est ouvert jusqu'à 20 heures. « C'est pratique pour les soignants », souligne-t-il. Il constate aussi que la petite Lahyna « adore » le centre. « A chaque fois qu'on va la chercher, elle est en train de s'amuser. Ils jouent au ballon, au basket, leur font faire leurs devoirs. La nounou, avec trois ou quatre enfants, n'y arrivaient pas. ».

Le centre périscolaire a été inauguré officiellement juste avant les fêtes, en présence de l'équipe projet, du directeur du CHOG, de la directrice générale de l'ARS, et de représentants de la sous-préfecture, de la DGCOPOP, de la mairie de Saint-Laurent et de la CAF. Les enfants ont chanté une chanson pour célébrer l'ouverture, aidés par les animatrices.

« Le projet a été conduit en des temps record, a souligné le directeur Didier Guidoni, par une équipe interne animée par Fouad Lakhal, chargé de mission. Il a reçu le soutien de Jehan Olivier Maignien podologue et représentant syndical, qui a permis de faire un lien permanent avec les familles de soignants. Enfin, le recrutement d'une directrice aguerrie, Mme Lecointre, a permis le démarrage dans les délais du centre périscolaire ».

Situé dans un bâtiment dédié auparavant à la pédopsychiatrie, les locaux étaient déjà adaptés aux enfants mais ont fait l'objet de travaux d'amélioration. Le centre périscolaire encore plusieurs projets de développement : un jardin pédagogique a été installé, qui permet aux enfants de planter des herbes aromatiques, et un carbet sera prochainement construit pour agrandir l'espace de jeu.

Ce genre d'initiatives rend un grand service aux agents de l'établissement. Il est de nature à les fidéliser : dans le cadre des travaux préparatoires à une conciergerie pour les professionnels de santé ([lire la Lettre pro du 14 juin](#)), ces derniers ont cité les problèmes de garde d'enfants parmi leurs principales difficultés. Pour les enfants plus petits, la direction du Chog réfléchit d'ores et déjà à la création ou la réservation de places de crèche.

EN BREF

◆ Formations paramédicales : les dossiers de sélections pour la rentrée 2023 sont en ligne

Les inscriptions à l'Institut des formations en santé de Guyane pour la



rentrée 2023 sont ouvertes, que ce soit pour le site de Cayenne ou celui de Saint-Laurent du Maroni.

Les cursus proposés permettent de devenir infirmier, aide-soignant, auxiliaire de puériculture ou préparateur en pharmacie hospitalière. **Les dossiers d'inscription sont à télécharger sur le site internet de l'hôpital de Cayenne.**

◆ Les enfants touchés par le cancer fêtent Noël



Le 22 décembre, l'association Awono La'a Yana a organisé une fête de Noël pour les enfants touchés par le cancer, à Rémire-Montjoly. Au programme : déjeuner avec les parents, jeux gonflables, jeux vidéo, atelier de maquillage, distribution de cadeaux par le père Noël et rencontre avec des super-héros.

Le nez dans le PRS



Le Projet régional de santé (PRS) constitue la feuille de route en matière d'accès aux soins et de parcours de soins, en Guyane, jusqu'en 2028. Elaboré en 2018, il a été profondément modifié du fait de la crise Covid, de la création du GHT, du développement du numérique en santé et, désormais, du projet de CHU de Guyane. Une version révisée a été publiée en 2022. Parce qu'il liste les projets de développement majeurs pour la santé en Guyane, parce

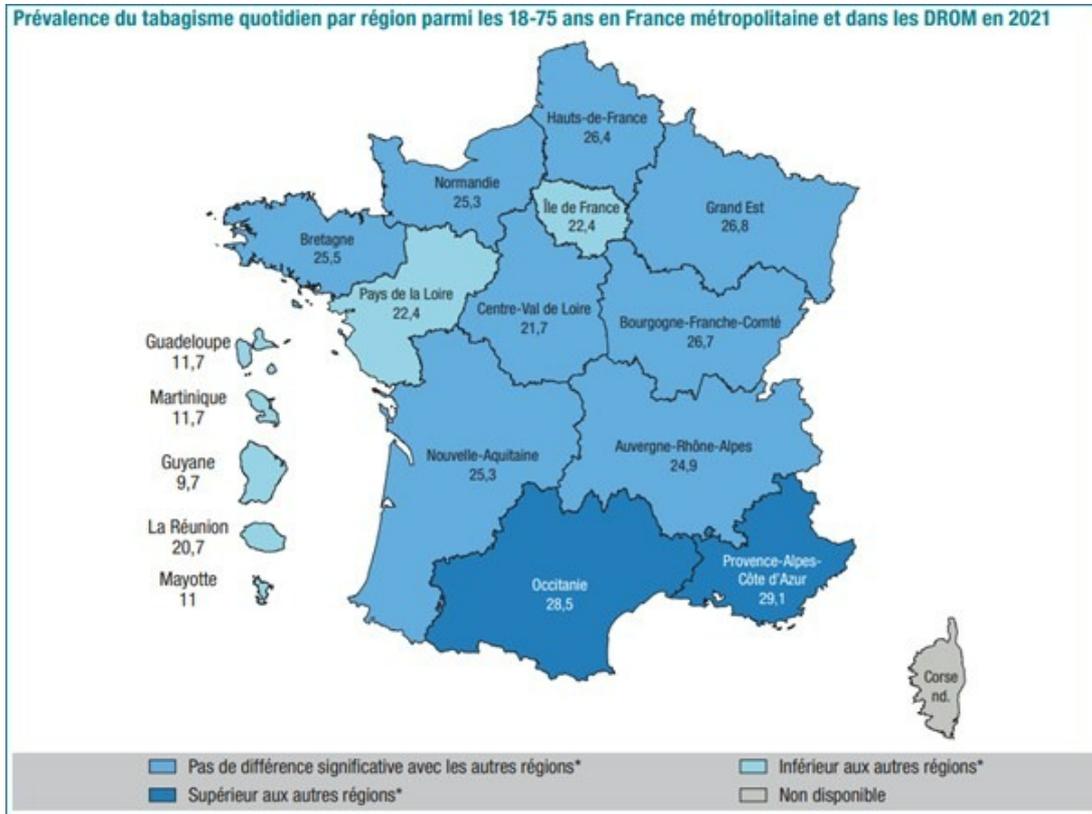
qu'il précise, pour certaines spécialités, les autorisations qui pourront être accordées, nous vous proposons, filière par filière, de découvrir ou redécouvrir son contenu. Pour les activités soumises à autorisation, un tableau précise les autorisations accordées dans le cadre du PRS 1 (2011-2015), les projets initiaux du PRS 2 (2018-2028) et les projets de la version révisée (PRS 2 actualisé). Cette révision propose des autorisations en coupant la Guyane en deux : la zone 1 comprend Cayenne, Matoury et Rémire-Montjoly ; la zone 2, le reste du territoire.

La rubrique reprend mardi 3 janvier avec les soins de suite et de réadaptation

En un coup d'oeil

En Guyane, moins d'une personne sur dix (9,7 % de la population) fume quotidiennement du tabac. Tel est le résultat du baromètre annuel de Santé publique France, dont les

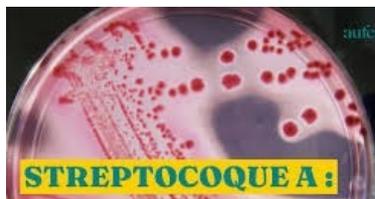
résultats viennent d'être publiés. L'enquête a été menée du 7 avril au 12 octobre 2021, à partir d'un questionnaire téléphonique auquel ont répondu 1 478 personnes âgées de 18 à 75 ans. Elle montre que le tabagisme quotidien est en net recul par rapport à 2014, où il s'élevait à 15,2 % de la population, soit près d'une personne sur six. Au niveau national, une personne sur quatre fume tous les jours. Ce chiffre ne baisse plus depuis 2020, voire remonte chez les femmes et les personnes ayant un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat. Les Outre-mer fument moins que l'Hexagone et la Guyane est le territoire où la consommation est la plus faible.



Infos

Utile pour votre exercice

► Recrudescence d'infections invasives à streptocoque A : protocole d'investigation des cas



Dans un message DGS-Urgent, la Direction générale de la santé revient sur la hausse des infections invasives à streptocoque A (IISGA) constatée depuis le mois de septembre dans plusieurs régions de l'Hexagone et dans d'autres pays européens. Dans ce contexte, Santé publique France (SpF), dans le cadre de ses missions de surveillance et d'alerte, collabore avec le GFRUP (Groupe francophone de réanimation et d'urgences pédiatriques) et son réseau de réanimateurs pédiatriques afin d'objectiver et de décrire plus précisément l'incidence des cas d'IISGA pédiatriques au niveau national ainsi que leur sévérité. Dans cet objectif un protocole d'investigation des cas d'IISGA communautaires pédiatriques sévères a été élaboré. Le questionnaire associé vise à documenter les cas survenant sur le territoire et à identifier leurs déterminants. Un premier bilan sera réalisé dans les prochaines semaines.

La Direction générale de la santé rappelle que « la documentation des cas ne se substitue pas au circuit de signalement : tous les cas (pédiatriques et adultes) d'IISGA nécessitant une hospitalisation doivent faire l'objet d'un signalement dans les meilleurs délais à l'Agence régionale

de santé, préalablement au remplissage du questionnaire, conformément aux **messages DGS-Urgent n°2022-83** et MARS n°2022-35 du 6 décembre 2022, afin que les ARS puissent mettre en œuvre, dans les meilleurs délais, les mesures de santé publique dans l'entourage des cas ».

Utile pour vos patients

► Le champagne a-t-il des effets bénéfiques sur le cerveau ?



Pendant les fêtes et davantage encore pendant le carnaval, la consommation de champagne grimpe, en Guyane. « De nombreux articles se penchent ainsi sur les effets à long terme sur l'organisme d'une consommation peu élevée de boissons alcoolisées, rappelle l'Inserm dans son **Canal Détox**. Certains sujets sont aussi consacrés à la consommation de boissons festives, comme le champagne, sur la santé cardiovasculaire et neurologique. La plupart des études portant sur les effets du champagne sur la santé s'intéresse au rôle des acides phénoliques (dont des flavonoïdes). Ces composés organiques, présents dans les vins et le champagne mais aussi dans des aliments comme le cacao et l'huile d'olive, favoriseraient la santé cardiovasculaire d'après plusieurs études épidémiologiques. Les mécanismes biologiques ne sont pas encore entièrement élucidés, mais ces composés auraient un rôle dans le maintien de l'intégrité des tissus vasculaires (artères, vaisseaux, capillaires) ainsi que des propriétés anti-inflammatoires et anti-oxydantes. Des limites méthodologiques ont cependant été rapportées dans plusieurs travaux de recherche sur le sujet (...) Par ailleurs, de nombreux articles sensationnalistes ou billets sur les réseaux sociaux qui vantent les mérites de l'alcool sur le cerveau, en s'appuyant ou non sur cette étude de 2013, occultent les risques avérés et largement documentés d'une consommation excessive d'alcool. Le champagne, même s'il contient des composés pouvant avoir certains effets bénéfiques, reste une boisson alcoolisée dont les effets sur l'organisme peuvent être délétères. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime ainsi que la surconsommation d'alcool est responsable d'environ un décès sur vingt dans le monde – liés à des maladies mais aussi à des accidents, blessures ou homicides se produisant sous les effets de l'alcool. »

Offres d'emploi



► Le Centre hospitalier de Cayenne recherche, pour l'établissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes (Ehpad) Edmard-Lama, **un neuropsychologue et des animateurs**. Contact : recrutement.drh@ch-cayenne.fr. Découvrir les fiches de poste. https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:7009485172668518400?utm_source=share&utm_medium=member_desktop

► La Collectivité Territoriale (CTG) recrute, pour l'ensemble des sites de son pôle prévention solidarité santé (PPSS), par voie statutaire ou contractuelle, **une sage-femme** à Saint-Laurent du Maroni (avec des vacations régulières à la PMI d'Apatou). Candidature à adresser à soraya.mamache@ctguyane.fr ou chrislene.elfort@ctguyane.fr.

Faites connaître vos offres d'emploi dans la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Agenda

Samedi



► « **Fo Zot Savé** » : rediffusion d'une précédente émission, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

Lundi

Retrouvez **Yana Santé**, l'émission de santé du Dr Jawad Bensalah en partenariat avec la Lettre pro, à 20 heures sur **Facebook** et sur la chaîne Youtube de l'émission.

Jeudi 12 janvier 2023

► **Journée clinique** de l'Association guyanaise des psychologues et du Collège des psychologues du CHC : « Covid-19, aspects psychologiques en Guyane. Et maintenant ? » de 8h15 à 17 heures, à l'auditorium de la mairie de Rémire-Montjoly.

► **EPU du Corevih**, à 18 heures, à la mairie de Saint-Laurent du Maroni : données épidémiologiques PreP en Guyane (Dr Aude Lucarelli, Corevih), cas clinique PreP (Dr Fanja Vergeade, département de santé publique du Chog) et présentation du protocole PreP (Dr Adriana Gonzalez, centre de prévention santé Croix-Rouge française).

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour



Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)